



UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires

VAL-DE-MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ou 01-43-99-65-48

Tél./ Fax : 01-43-99-37-95

Déclaration liminaire aux CAPL de mutation au 1^{er} septembre 2012 filière gestion

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs de la parité administrative,

Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer le fait que le calendrier des CAP locales ait été publié le 18 avril 2012 sur ULYSSE 94, sans aucune information des organisations syndicales ni concertation au regard de la disponibilité de leurs membres.

Or, l'administration a souhaité modifier à la dernière minute les dates des CAPL de mutation de la filière Gestion Publique, au motif évident qu'il ne lui était pas possible de tenir les délais qu'elle s'était unilatéralement imposée.

Mais, une nouvelle fois, au-lieu de nous faire-part de ces difficultés pratiques, un simple courrier électronique nous a été adressé la veille de la date limite d'envoi des documents préparatoires (pour la CAPL des B)... nous invitant de surcroît à consulter Ulysse 94 pour s'assurer que les nouvelles dates annoncées seraient ou non définitives !

Cette façon d'agir est d'autant plus incompréhensible que nous avons eu exactement le même problème en début de mois et que la nouvelle date retenue ne faisait que poser encore plus de problèmes ! Nous avons alors déjà insisté sur la nécessité de nous consulter au préalable, afin d'éviter du travail supplémentaire inutile pour les collègues du service des ressources humaines, ainsi qu'une perte de temps pour tous !

D'autant plus que nous sommes les premiers à dénoncer le calendrier extrêmement chargé en cette période de mai à juillet, ainsi que l'insuffisance des effectifs dans les services face aux charges de travail, dont notamment aux ressources humaines (en pleine réorganisation de surcroît).

Ces pratiques, qui ne concernent malheureusement pas que les instances paritaires, doivent cesser car elles foulent la notion même de dialogue social, conduisant par la même à un mépris aussi bien des agents que de leurs représentants !

Mais nous prenons acte de l'engagement répété de Monsieur le Directeur en faveur de l'instauration d'un véritable dialogue, du respect des règles et d'une réelle concertation avec les agents.

Nous faisons le vœu que la DDFiP du Val-de-Marne soit désormais un lieu de dialogue et de concertation, dans une démarche véritablement constructive... dans l'intérêt de tous !

Un tout dernier mot pour remercier nos collègues de la Division des ressources humaines pour l'ensemble des travaux liés à la préparation de cette CAPL et leur disponibilité, dans un contexte plus que difficile.